

Amélioration de la pertinence des soins en équipe

Contexte

Un soin est qualifié de pertinent lorsqu'il est dispensé en adéquation avec les besoins du patient et conformément aux données actuelles de la science, aux recommandations de la HAS et des sociétés savantes. L'amélioration de la pertinence des soins a des effets sur la qualité et la sécurité des soins et les dépenses de santé. Concrètement, il s'agit de participer à l'amélioration continue des pratiques cliniques (pertinence des actes, des examens d'imagerie et utilisation des produits de santé), d'optimiser les modes de prise en charge, de réduire les inéquations court séjour/SSR et de limiter les hospitalisations évitables. Une démarche d'amélioration de la pertinence des soins ne peut avoir de résultats que si elle est menée dans le cadre d'un travail en équipe associant le corps médical et les personnels paramédicaux. En effet, si le corps médical a la responsabilité de prescrire, les personnels paramédicaux - plus proches des patients - éclairent les décisions médicales. Une formation conjointe, réunissant personnels médicaux et paramédicaux d'une même structure doit permettre d'instaurer au sein d'une unité de soins une méthode partagée et des pratiques collaboratives.

Objectifs

Contribuer à l'amélioration de la pertinence des soins en équipe pluri-professionnelle pluridisciplinaire

- Identifier les enjeux de la démarche nationale de l'amélioration de la pertinence des soins.
- Partager en équipe les concepts fondamentaux liés à la pertinence des soins dans le cadre d'une amélioration de la qualité et sécurité des soins.
- Analyser, en équipe, les pratiques existantes en utilisant les méthodes et outils mobilisables pour une prise de décision adaptée aux besoins de soins du patient.
- Appliquer des pratiques collaboratives pour améliorer la pertinence de certaines prescriptions, actes médicaux et parcours de soins.
- Définir des indicateurs d'évaluation de la démarche.

Renseignements complémentaires

CHEVALIER Sandrine Tel 04 91 17 71 24 email: s.chevalier@anhf.fr

Programme

Initialisation de la formation - 15 jours avant début de formation

- Présentation de la formation

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AWU36OF77ONEMTV3-MJo>

- Évaluation du niveau de connaissances des participants **JOUR 1 ET JOUR 2**
- Comprendre le sens de l'amélioration de la pertinence des soins et identifier les enjeux
- Appréhender la démarche d'amélioration de la pertinence des soins dans le cadre des pratiques collaboratives
- S'initier aux méthodes et outils d'évaluation de la pertinence des soins en équipe
- Savoir mettre en oeuvre une démarche d'amélioration de la pertinence des soins en équipe **INTERSESSION**
Expérimentation d'un projet d'amélioration de la pertinence des soins **JOUR 3**
- Renforcer ses compétences de l'amélioration de la pertinence des soins en équipe à partir d'un retour d'expérience
- Savoir pérenniser la dynamique d'amélioration de la pertinence des soins en équipe **SUIVI SUR 3 MOIS**
- Supervision par le formateur de la mise en place du dispositif d'amélioration concerté et régulé en équipe (de la pertinence des soins)
- Bilan de la mise en oeuvre du plan d'actions DPC et de la mesure de l'impact de la formation

Public

Métiers des soins infirmiers (infirmier, IADE, IBODE, puéricultrice)

Exercice

2019

Code de formation

AXE8SC07

Nature

AFN

Organisé par

GRIEPS

Durée

21 heures

Typologie

Action prioritaire (ex DPC)

Date et lieu

GROUPE 1

Du 1er janvier au 31 décembre 2019

INTER-ETABLISSEMENT